

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 19

23^e année • mercredi 6 mai 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

1^{er} MAI VIRTUEL MAIS REVENDICATIONS RÉELLES



OLIVIER VOGELSANG

Coronavirus oblige, la 130^e édition de la fête du travail a été essentiellement célébrée de manière virtuelle. Elle s'est notamment traduite par plusieurs débats organisés en ligne et un parcours solidaire à Genève. Au cœur des revendications, l'appel à une sortie de crise équitable et une revalorisation des salaires des employés œuvrant en première ligne... **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Vigilance de rigueur

Sonya Mermoud

Passage à la vitesse supérieure en matière de déconfinement. Ce 11 mai, les élèves du primaire et du secondaire reprendront le chemin de l'école, les cafés rouvriront leurs portes, les musées et les bibliothèques accueilleront à nouveau des visiteurs, les magasins rendront accessibles tout leur assortiment... Trains et bus sillonneront aussi le pays à une cadence semblable à celle d'avant la crise sanitaire. Et le port du masque sera à bien plaisir, mais vivement recommandé en cas de forte affluence dans les transports publics. Ce coup d'accélérateur dans la gestion de la pandémie de coronavirus a de quoi déconcerter. Si, hier

encore, la santé de la population semblait primer, aujourd'hui, le spectre du chômage et de la récession comme le creusement de la dette fédérale ont pris l'ascendant. La droite majoritaire au gouvernement et les milieux économiques ainsi que la majorité des cantons alémaniques ont imposé leur rythme dans l'assouplissement graduel des mesures de protection. Les pressions d'associations patronales ont joué de tout leur poids dans la reprise du service de la branche de l'hôtellerie-restauration pour laquelle aucune date n'avait été officiellement avancée. Précipité? L'avenir le dira. D'ici à quelques jours, il sera ainsi possible de partager une table de bistrot à quatre. Ces personnes ne seront alors pas tenues de respecter la distance sociale mais celle-ci devra toujours être de deux mètres entre les tablés, à moins qu'une séparation physique ne les isole. Un écart interpersonnel qui, en revanche, restera de rigueur dans la vie quotidienne. Au bureau comme dans les commerces ou dans la rue. De quoi embrouiller les messages préventifs même au regard du développement d'une prochaine application de traçage. Il faudra voir, dans ce contexte, si les clients potentiels seront déjà au rendez-vous. Si la confiance se mesurera à l'aune de la courbe aplatie du nombre des infections après plusieurs semaines de consignes sécuritaires martelées en boucle par les autorités. Et cela alors que, pour tous ceux qui le peuvent, le télétra-

vail reste l'option privilégiée par le gouvernement. Quoi qu'il en soit, avec ce brin de liberté retrouvée, la responsabilité individuelle pèsera désormais davantage dans le processus. Sans pour autant, sur le front de l'emploi, délier les patrons de leur obligation de protéger la santé de leurs salariés. A ce chapitre, les inquiétudes persistent. Le 28 avril dernier, Unia précisait avoir transmis aux instances de contrôle plus de 4000 signalements de violations de mesures sanitaires sur les lieux de travail révélées par des employés. Un chiffre qui donne l'ampleur des risques sachant, par exemple, que la Suva ne dispose que de 30 inspecteurs pour vérifier 30 000 chantiers, son domaine d'intervention. Mission impossible. On peut alors légitimement se faire du souci avec ce retour partiel à la normalité à cette cadence. Se demander si tous les moyens sécuritaires visant à endiguer une deuxième vague éventuelle seront correctement mis en œuvre sur le front de l'emploi. La balle est dans le camp des cantons qui devront organiser suffisamment d'inspections dans les entreprises de service. Sinon, quels que soient nos efforts personnels, ils seront vains. Et tout en sachant qu'il nous faudra apprendre à vivre avec le Covid-19. S'adapter aux informations scientifiques fluctuantes sur le virus. Et persévérer, bon gré mal gré, dans notre vigilance pour maintenir les gestes barrières protecteurs. ■

PROFIL



Samuel Socquet, la rencontre au cœur de son métier.

PAGE 2

PANDÉMIE

Protéger le personnel de l'hôtellerie-restauration.

PAGE 3

GENÈVE

Syndicats interdits de chantiers.

PAGE 8

DÉCONFINEMENT

Quels sont vos droits?

PAGE 9

Sonya Mermoud

C'est un globe-trotteur qui, en 2011, a décidé de renoncer à prendre l'avion pour diminuer son empreinte carbone. Un adepte de la sobriété heureuse tourmenté par la question de l'urgence climatique et le déni collectif. Un journaliste indépendant de radio et de presse écrite enthousiasmé par sa profession et les occasions de rencontres qu'elle lui offre. «J'adore mon métier. C'est un luxe de pouvoir s'informer, d'approfondir des thématiques, d'interviewer des personnes passionnées, des spécialistes...» souligne Samuel Socquet, plus séduit par les enquêtes au long cours et les portraits que par les scoops. Des thèmes révélateurs de son intérêt pour l'environnement et les sujets sociétaux mais aussi pour les parcours de vie atypiques. Dans cet ordre d'esprit, ce natif de France a réalisé plusieurs reportages pour la RTS et la presse écrite sur la Terre, les arbres, le mouvement Extinction Rebellion (XR), la transition. Il a également traité de l'exil, du handicap mental ou encore – objets de plusieurs ouvrages – de phénomènes surnaturels. «Il y a davantage de vie dans la marge», affirme cet homme de 46 ans, captivé par des réalités plus cachées lui offrant aussi la possibilité de jeter des ponts avec d'autres problématiques. «Le travail sur les mondes invisibles a contribué à mon ouverture, m'a permis de dresser une cartographie de la conscience. Je m'intéresse à la psyché humaine, la synchronicité, les liens, les racines... J'ai eu une posture bienveillante par rapport à ces matières sans me départir d'une neutralité critique», note celui qui, depuis ses livres sur ces dimensions parallèles, est souvent étiqueté «expert en médiumnité». Alors que son parcours de vie a également contribué à nourrir sa curiosité plurielle.

D'UN BOUT À L'AUTRE DU GLOBE

Diplômé en relations internationales de l'Université Paris 1 – La Sorbonne, Samuel Socquet a choisi au départ ce domaine parce qu'il favorisait son envie de découvrir la planète. «Autrefois, j'éprouvais le besoin de partir. Il me semblait qu'à l'étranger, j'étais plus libre d'être moi-même, échappant aux attentes de mon entourage, sortant d'une certaine construction sociale et éducative», précise le voyageur qui visitera de nombreux pays avant de poser en 2016 ses valises avec son épouse vaudoise et leur garçon de 6 ans à Savigny. Une période de burlingues où il exercera différents métiers et se frottera à nombre de cultures. Elagueur à Long Island et à New York et serveur dans le Parc national de Yellowstone, aux USA, chargé de mission cinéma à Bogota en Colombie, attaché audiovisuel à Bangkok, en Thaïlande, bénévole dans un centre de méditation dans les Cévennes, etc., le pigiste passera aussi du temps dans l'oasis de Siwa en Egypte et à Rio de Janeiro au Brésil pour écrire ses livres. Il résidera éga-

lement une année avec sa femme à Santiniketan dans l'Etat du Bengale-Occidental, en Inde. Un lieu où il va étudier la langue pali et le chant hindoustani, et s'adonner à la méditation qu'il a découverte dans l'ancien Siam. Autant de périples ayant forgé la personnalité de Samuel Socquet qui passera aussi plus de vingt ans à Paris et dans d'autres villes de l'Hexagone encore...

ÉVITER LE PRÉCIPICE

«La méditation a changé mon existence. Elle m'a ôté cette nécessité que j'avais de vivre ailleurs. Le malaise ressenti dans mon pays s'est effacé», indique

Samuel Socquet, précisant parvenir, à travers cette pratique, à relier l'intellect à ses émotions. Une voie qui a aussi mis un terme à ses interrogations relatives à «l'absurdité de la vie». «Je n'ai pas trouvé de réponse à cette question mais elle a cessé de me tarauder», explique le journaliste, confiant être habité par une certaine tristesse existentielle malgré tout. «Je peux être très déprimé», soupire cet homme de nature plutôt pessimiste, révolté par les difficultés que rencontrent les défenseurs du climat à se faire entendre. Et fustigeant entre autres les politiques prévoyant l'injection de milliards pour sauver les com-

pagnies aériennes clouées au sol par la crise sanitaire... «On marche sur la tête», déplore le journaliste la gorge nouée et les larmes aux yeux, particulièrement inquiet de voir que la pandémie de coronavirus ne semble générer aucun revirement de cap «pour éviter le précipice». «J'ai peur que tout continue comme avant. Plus on fonce dans le mur, plus notre marge de manœuvre se rétrécit», poursuit le quadragénaire, convaincu par la théorie de l'effondrement et craignant que la situation actuelle en accélère le processus. Pas de quoi toutefois le détourner de son engagement écologique.



Samuel Socquet, un amoureux de la nature adepte de la méditation et de la sobriété heureuse.

«IL Y A DAVANTAGE DE VIE DANS LA MARGE»

Journaliste indépendant et auteur de plusieurs livres, Samuel Socquet apprécie par-dessus tout les possibilités de rencontres que lui offre son métier. Nourrissantes...

LA SÉRÉNITÉ SYNONYME DE BONHEUR

«Même si on a peu de poids, on a la responsabilité d'agir.» Et l'homme de retrouver aussi un peu d'espoir face à la capacité de changement de personnes impliquées dans la transition. A ce titre, il se dit séduit par le mode de fonctionnement de XR. «L'horizontalité de ce mouvement, la dimension émotionnelle du lien me parlent. Je pourrais imaginer le rejoindre. Dans tous les cas, je crois davantage au levier de la société civile que politique», souligne le journaliste qui, pour se resourcer, se balade volontiers en montagne ou dans la forêt. Le lac attire aussi cet amoureux de la nature qui, sans affirmer être heureux, précise bien aimer sa vie. Et aimer tout court son épouse et son fils. «Ma définition du bonheur? La sérénité pourrait servir de synonyme, et la joie. Une joie sans objet, sans relation avec des circonstances particulières, créant de l'espace intérieur pour autre chose que soi.» Questionné sur ses croyances, Samuel Socquet évacue l'idée d'un Dieu mais pas celle d'une force extérieure qui nous dépasserait: «Mais je n'entends pas creuser le sujet. La pratique de la méditation répond à ce questionnement via une cheminement intérieur, *in fine* une forme de libération.» ■


DE BIAIS
Christophe Gallaz

LA LOGIQUE DES APPLAUDISSEMENTS

Chaque soir à la même heure, depuis le début de la pandémie que nous connaissons, dans les villes du monde les plus concernées par le phénomène, les habitants ouvrent leurs fenêtres ou sortent sur leur balcon pour applaudir les soignants chargés d'accueillir et de traiter les personnes contaminées. Cet hommage collectif vespéral est apparu très tôt, et s'est depuis lors perpétué dans la direction du seul corps professionnel médical et infirmier. Or il aurait pu se ramifier, bien sûr, pour que fussent aussi saluées maintes catégories professionnelles tierces pareillement sursollicitées dans ce contexte d'exception, et pareillement soumises à la possibilité d'être atteintes elles-mêmes par le mal. Bien sûr j'évoque ici l'exemple emblématique des caissières et des caissiers employés dans les supermarchés et les magasins d'alimentation. Un personnel crucial, au terminus payant des achats réalisés par les chalands.

Et dont quelques prises de conscience syndicales un peu tardives font apparaître ces jours-ci qu'aucune prime financière, octroyée pour cause de risque sanitaire et de surcharge inédits, n'est encore venue grossir ses minces revenus réguliers. Ce processus de hiérarchisation spontanée venu des fenêtres et des balcons, qui joue soit en faveur soit en défaveur de l'Autre socioprofessionnel, donne évidemment à réfléchir. Parce qu'il rappelle, cruellement quand on y songe, cette réalité que nous savons tous déjà: certains métiers sont visibles au sein de nos sociétés humaines et d'autres ne le sont pas. Et parce qu'il rappelle dans la foulée cette seconde réalité: si certains métiers sont visibles, c'est qu'ils sont mieux rémunérés que d'autres, et donc perçus de façon plus valorisante en termes de prestige et de domination dans le cadre de la communauté. Tout cela tombe sous le sens. Or j'aimerais conduire le propos dans une dimension plus englobante. En

rappelant quels paramètres touchant à notre trajectoire existentielle sont attachés pour chacun d'entre nous aux métiers du soin, et lesquels aux métiers de caissière ou de caissier. Pour les métiers du soin, c'est simple et ça va dans le sens appréciatif: nous reconnaissons, donc nous célébrons, les professionnels qui nous aident à diluer, par leur activité préventive ou thérapeutique, notre angoisse permanente ou diffuse de la mort. Et pour les métiers de caissière ou de caissier, c'est simple aussi, mais ça va dans le sens dépréciatif: nous ne reconnaissons pas, donc nous ne célébrons pas, les métiers dont la vocation consiste à nous punir financièrement d'adorer la marchandise et sa consommation forcée. Ces applaudissements vespéraux dans les villes du monde, à la faveur desquels nous avons d'abord cru déceler la marque d'une solidarité sociale formidable en période de catastrophe, désigneraient donc plutôt

l'inverse: un apartheid envers les métiers «de fond» qui structurent une part essentielle de nos communautés. Et non seulement un apartheid, mais du mépris – tant il paraît que lesdits caissières et caissiers ont fait l'objet, depuis la mise en place des dispositifs d'urgence, d'insultes proférées par la clientèle ne trouvant pas sur les rayonnages *ad hoc* son sucre ou son papier de toilette... A quoi ces applaudissements vespéraux ajoutent un autre enseignement: on vérifie la prégnance prodigieuse en nous, à l'échelle collective en tout cas, de cette angoisse de la mort. Qui reste brute. Non pensée, et non travaillée. C'est d'ailleurs sous le dôme général de cette même angoisse que nous pourrions placer tout le déroulement de cette pandémie, de ses débuts en Chine jusqu'à ces jours-ci. L'angoisse de la mort comme spectre, moteur et repoussoir. L'angoisse de la mort qui nous aveugle encore aujourd'hui sur les données

statistiques faisant du coronavirus un facteur de décès très inférieur à ceux constitués par la grippe ordinaire ou les affections pulmonaires imputables à la pollution atmosphérique d'origine industrielle – donnée rassurante objectivement, que nos esprits n'intègrent pas. L'angoisse de la mort, encore, qui nous aura fait ressentir les conditions de notre confinement à domicile comme une sorte de mort, ou d'avant-goût de celle-ci, pour la seule raison que ce confinement nous aura contraints à quelques jours de restriction à la mobilité physique. C'est en quoi toute cette séquence coronavirale aura redessiné nos temps actuels. En nous montrant quels abîmes intellectuels et spirituels, par exemple, nous séparent d'un siècle où Blaise Pascal put écrire «Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre». La catastrophe intime, et non plus sanitaire ou logistique, est là. ■

«LE PERSONNEL DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION DOIT ÊTRE PROTÉGÉ»

Les restaurants vont rouvrir le 11 mai, bien avant ce qui était attendu. Le point avec le responsable de la branche à Unia

Textes Sylviane Herranz

Après huit semaines de fermeture totale, les restaurants de toute la Suisse pourront rouvrir leurs portes, à certaines conditions, le 11 mai. Le Conseil fédéral l'a annoncé la semaine dernière, alors que ces réouvertures n'étaient pas prévues dans le plan de déconfinement progressif, en trois étapes, du 27 avril au 8 juin. Les pressions énormes des associations patronales de la branche, en particulier de GastroSuisse et de la Fédération suisse du tourisme, ont porté leurs fruits. Le gouvernement a donc prévu, avant l'heure, la réouverture des quelque 20 000 établissements publics. En revanche, les remontées mécaniques et les services de navigation touristiques ne sont pas encore concernés. Les hôtels, quant à eux, n'ont jamais été obligés de fermer, mais leur activité a été fortement réduite.

SCEPTICISME DE RESTAURATEURS

Le Conseil fédéral a posé des conditions strictes pour l'accueil des clients: quatre personnes par table, ou des parents accompagnés de leurs enfants, ainsi qu'un espace de deux mètres entre les tables ou la pose d'une séparation. Quant au personnel, les établissements devront respecter le plan de protection élaboré par la branche. Cette reprise est-elle prématurée? «Ce n'était pas à nous de décider du moment, explique Mauro Moretto, responsable national de la branche de l'hôtellerie-restauration à Unia. Mais on peut constater qu'en début de semaine passée, beaucoup de restaurateurs étaient très critiques face à une reprise rapide, car cela implique des charges fixes, comme le loyer, alors que le nombre de clients sera limité. Ce scepticisme n'émanait pas seulement de la Suisse romande et du Tessin. Un sondage de Gastro Zurich auprès de ses membres indiquait que 11% d'entre eux étaient pour rouvrir, 30% pour le faire sans limitations et plus de 50% étaient contre la réouverture.» Le syndicaliste doute aussi d'une forte

affluence de clients: «On va au restaurant pour avoir du plaisir, ce qui est difficile quand de nombreuses personnes restent encore confinées.»

CONCEPT DE PROTECTION ESSENTIEL

«Pour le syndicat, aujourd'hui, l'important est que les employés soient protégés. Il faut un concept de protection pour la branche qui tienne la route», poursuit Mauro Moretto. Contrairement à un premier projet insuffisant présenté il y a quelques semaines par GastroSuisse et HotellerieSuisse, auquel les syndicats n'avaient pas été associés, un nouveau plan de protection est en cours de finalisation. Unia et les autres partenaires à la Convention collective nationale ont été consultés par les associations patronales. «Dans l'ensemble, ce concept est une bonne base, mais nous avons demandé quelques ajouts, par exemple l'intégration de la question des personnes vulnérables. Leur situation est réglée par l'ordonnance fédérale, mais il est important de rappeler que ces employés ont le droit, même si des mesures sont prises par le patron, de rester à la maison et de continuer à percevoir leur salaire.» Le syndicaliste ajoute qu'il faudra veiller à ce que les mesures soient respectées. «Si ce n'est pas le cas, les corrections devront être réalisées rapidement, sinon l'établissement devra fermer. C'est ce que demande Unia depuis le début de la crise partout où le travail s'est poursuivi. Pour cela, il faudra aussi que les cantons se dotent de suffisamment de moyens de contrôles.» Quels sont les conseils à adresser aux employés? «Comme nous l'avons fait dans d'autres branches, nous allons produire un tract pour expliquer les mesures de protection et les droits des salariés dans l'hôtellerie-restauration. Nous allons également lancer une check-list en ligne qui portera sur les dispositions obligatoires. Elle permettra aux employés de nous avertir en cas de problèmes. Cela a très bien fonctionné dans le commerce de détail et dans la logistique.» ■



Après huit semaines de fermeture totale, les restaurants de toute la Suisse pourront rouvrir leurs portes lundi prochain, à certaines conditions. Quelque 20 000 établissements publics sont concernés.

UNE BRANCHE FORTEMENT AFFECTÉE

Vendredi 13 mars, 15h30. Le couperet est tombé. Les restaurants, bars, discothèques et boîtes de nuit doivent limiter la fréquentation à 50 individus y compris le personnel. La restriction a été de courte durée. Le lundi 16 mars, lors de sa conférence de presse, le Conseil fédéral annonce la fermeture totale de ces établissements dès minuit le soir même. Côté salariés, l'inquiétude est grande, notamment chez les temporaires ou les auxiliaires. «Nous nous sommes battus avec succès pour que les réductions des heures de travail (RHT) soient aussi accordées à ce personnel très flexible. C'est probablement la branche où les demandes de RHT sont les plus fortes. Ce qui est du jamais-vu. Lors de crises précédentes, les employeurs avaient plutôt renvoyés des employés. L'élargissement des RHT a permis de limiter les licenciements, même si certains sont quand même à déplorer», souligne Mauro Moretto. Le responsable d'Unia ajoute qu'en raison du redémarrage progressif des activités, le chômage partiel sera toujours accordé là où le travail n'aura pas repris normalement. «Nous continuons également à exiger des autorités que les RHT couvrent le 100% des salaires. C'est particulièrement important dans l'hôtellerie-restauration, où les revenus sont modestes, même s'il le faut aussi ailleurs.»

En Suisse, la branche compte plus de 260 000 salariés dans 28 000 sociétés, dont les hôtels et les services de restauration d'entreprises qui ont pu poursuivre leurs activités. Avec environ 70% des employés au chômage partiel, l'hôtellerie-restauration est un des domaines les plus durement touchés par la crise du coronavirus. En comparaison, comme l'a indiqué Guy Parmelin, ministre de l'Economie, le 29 avril, 37% des actifs du pays sont en RHT, et plus de la moitié au Tessin et dans le Jura. Reste encore le problème des loyers, grevant les finances des établissements. Si certaines communes ou cantons propriétaires d'immeubles ont fait un geste, l'association des régies immobilières s'est opposée à un accord jusqu'à présent. «Unia, en appui à d'autres organisations, a demandé au Conseil fédéral qu'une solution nationale soit trouvée, indique Mauro Moretto. Mais l'association des sociétés immobilières privées refuse d'entrer en matière, alors que, pendant des années, ces sociétés ont réalisé des gains importants. Ce n'est pas correct qu'elles ne s'engagent pas et qu'au final, ce soit aux contribuables de payer. C'est un point essentiel pour l'avenir de la branche.» ■

Une «check-list» des bonnes pratiques pour la logistique

Les salariés des transports et de la logistique sont mal protégés face au virus, comme le montre une enquête d'Unia

Jérôme Béguin

Une part importante des quelque 180 000 salariés actifs dans les transports et la logistique est mal protégée contre le coronavirus. Cela ressort clairement d'une enquête en ligne qu'Unia vient de mener dans cette branche qui rassemble chauffeurs routiers, livreurs, coursiers deux-roues, logisticiens ou magasiniers. Les 43% des 1026 travailleurs ayant répondu à ce sondage assurent que la règle des 2 mètres de distance n'est pas respectée; 34% disent que les équipements, tels que les cabines de conduite, les volants, les chariots élévateurs, les claviers et autres surfaces de travail ne sont pas régulièrement désinfectés ou qu'ils ne disposent pas de produits pour le faire eux-mêmes. Et 28,5% des réponses indiquent qu'aucune mesure n'a été prise pour réduire les contacts directs avec les clients.

«PERSONNE NE PORTE DE MASQUE»

«On ne respecte rien dans cette entreprise, il n'y a ni masques ni gants, pas de distance de sécurité entre les collaborateurs, c'est une situation catastrophique et dangereuse, les responsables sont enfermés dans leurs bureaux et ne pensent pas à nous», note un participant à l'enquête. Et un autre de souligner: «Les formations n'ont pas été interrompues. Le 17 avril, le formateur a passé plusieurs heures dans la cabine de conduite avec deux apprentis. Personne ne porte de masque.» En outre, certains patrons ont une attitude inconvenante vis-à-vis des malades et des employés en contact avec des malades. Dans 19% des cas, l'employeur n'a pas offert la garantie que les collaborateurs pouvaient rester à la maison en cas de symptômes comme la toux et la fièvre. Dans 37% des réponses, les salariés n'ont pas obtenu l'assurance de pouvoir se placer en quarantaine après avoir entretenu

des contacts avec des personnes infectées. Un travailleur témoigne: «Des employés ont été testés positifs. Et ceux qui ont été en contact étroit avec des personnes infectées au coronavirus doivent continuer à travailler tout à fait normalement. Ou si quelqu'un côtoie un membre de la famille infecté, le chef lui demande de se taire et de continuer à travailler. Un collaborateur qui a maintenant été testé positif a commencé à tousser au travail et à avoir des frissons. Il en a informé le supérieur qui lui a répondu qu'il devait continuer à travailler normalement!»

UN CONCEPT DE PROTECTION DE BRANCHE

Face à cette situation, Unia invite les autorités cantonales à intensifier les contrôles, à améliorer leur efficacité et leur pouvoir de dissuasion. Malgré des violations manifestes des normes édictées par l'Office fédéral de la santé publique, pas une seule entreprise de la branche n'a jusqu'ici été fermée, re-

marque le syndicat. En outre, Unia a interpellé les associations patronales. «Nous avons contacté les associations patronales pour leur demander d'élaborer, dans le cadre du partenariat social, un concept de protection de branche à mettre en œuvre et à contrôler», explique Roman Künzler, responsable de la branche transport et logistique d'Unia. Et le syndicat a même déjà posé sur la table une proposition de «check-list» détaillant une trentaine de «bonnes pratiques». Cette liste, qui est consultable sur le site d'Unia, pourrait constituer le canevas de ce concept de protection. «C'est aussi un outil pour les salariés qui peuvent vérifier que les mesures qui s'imposent ont été prises ou non», ajoute le responsable syndical.

UNE PRIME DE 50 FRANCS PAR JOUR

Enfin, selon 33% des participants au sondage, la quantité de travail a augmenté ces dernières semaines. Pour certaines catégories, comme les li-

vreurs, on le sait, la charge de travail a même explosé. D'après les commentaires laissés par les sondés, certains salariés s'affairent jusqu'à 15 heures par jour, sont sur le pont six jours par semaine avec parfois 55 heures au compteur. En raison de cette surcharge d'activité, des risques encourus et du rôle essentiel joué par les employés de la logistique durant cette crise, Unia demande aux entreprises de verser une prime de 50 francs par jour à leurs salariés sous forme de supplément salarial. Une prime bien méritée et qui n'aurait rien d'extraordinaire pour Roman Künzler: «Cela se fait dans d'autres pays, comme la France ou l'Italie.» A plus long terme, le syndicat milite pour une revalorisation des métiers de la logistique à la faveur d'augmentations de salaire et d'améliorations des conditions de travail. ■



Liam, 5 ans, France

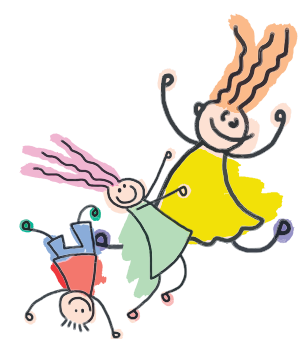
Le travail « de mes » rêves

Arthur, 9 ans et demi,
La Chaux-de-Fonds

Mon métier de
mes rêves C'est
de m'occuper
d'un parc
zoologique et
d'accueillir des classes
pour leur montrer le parc



Umâ, 7 ans et demi, Lausanne



**MERCI
ET BRAVO
à tous les
participants!**

«C'EST COMME SI TOUT REDEVENAIT NORMAL»

La semaine dernière, les salons de coiffure ont rouvert leurs portes. Ambiance

Aline Andrey

«Ah, j'ai retrouvé figure humaine!» C'est avec le regard rieur et le sourire masqué, qu'une cliente de Guido Coiffure quitte le salon lausannois. «Ça fait ressortir tes yeux», commente la coiffeuse Christine Besse qui a une clientèle fidèle. L'une des habituées, M^{me} Hadid, vient ici depuis 40 ans, avant que Christine Besse et son frère Claude Novelli reprennent le salon de leur père. «C'est la première fois en six semaines que je sors et que je me maquille, souligne-t-elle, soulagée. Mes fils m'ont amené les courses devant ma porte. Mais je n'ai vu personne pendant tout ce temps.» «La plupart des clientes sont vraiment heureuses et me disent avoir l'impression de revivre. Je ne m'attendais pas à ça, raconte Christine Besse. Car, même si le coiffeur a une fonction sociale et esthétique, il n'est pas vital.» Et pourtant, dès l'annonce de réouverture par le Conseil fédéral six jours plus tôt, Guido Coiffure, à l'instar d'autres salons, recevait de nombreuses demandes de rendez-vous. «J'ai envoyé un message tout de suite, raconte Erika Bovard, qui attend son tour sur le canapé à l'entrée. Aujourd'hui, c'est la fête. J'ai bien vécu ce semi-confinement, mais j'avoue qu'en venant ici, c'est comme si tout redevenait normal.» Et ce, malgré les masques obligatoires et une plus grande distance entre les clients. «Hier, le service de l'hygiène est passé et nous a signalé qu'il fallait aérer chaque heure dix minutes ou laisser la fenêtre et la porte ouvertes. Pour le reste, cela jouait», indique Christine Besse. Celle-ci comme d'autres coiffeuses interrogées dans différents salons soulignent que le travail est plus contraignant lié au nettoyage et à la désinfection après chaque client. Quant

au port du masque, il en dérange plus d'une, entre sensation d'étouffement et difficulté à se faire comprendre. Quand d'autres disent s'habituer déjà.

BRANCHE À VALORISER

Chez Kevin Kayne à Lausanne, deux fauteuils ont été posés dans la rue pour faire attendre les clients. Le salon reçoit sans rendez-vous et n'a pas changé ses habitudes. Si le local est plein, ce n'est toutefois pas la cohue. A l'intérieur, les coiffeuses se disent heureuses de reprendre du métier. Apprentie de 1^{re} année, Alicia confie son soulagement de sortir enfin du giron familial et dit ne rien craindre pour sa santé. Cassandra, apprentie de 3^e année, partage sa confiance face à la menace du Covid-19, mais aussi ses peurs quant à son avenir professionnel: «Je sais que je n'aurai pas d'examen théorique, mais rien n'est encore très clair pour l'examen pratique. Et pour chercher du travail, tout est ralenti. Ce qui me fait plaisir c'est que le secteur de la coiffure est enfin valorisé. Cela montre qu'on sert à quelque chose.» Sa patronne, Marion Pellet, au téléphone depuis sa succursale d'Oron, est confiante en l'avenir même si sa situation financière est inconfortable: «Nous avons fait une demande d'allocation perte de gain (APG) et de chômage partiel pour nos employées, ainsi qu'une demande d'emprunt. Nous n'avons encore rien reçu.» Un manque financier auquel s'ajoutent des frais supplémentaires pour respecter les normes d'hygiène (masques, gel hydroalcoolique, serviettes supplémentaires, capes en plastique...).

DES LEÇONS DE LA CRISE

Chez Guido Coiffure, malgré les APG, le chômage partiel pour les apprenties et le soutien du canton de Vaud et du propriétaire pour le paiement de leur loyer commercial, la fratrie a aussi dû faire

une demande de prêt. Mais Christine Besse n'en perd pas son sourire, peut-être une des leçons de la crise. «Après avoir réussi à mettre de côté mes angoisses financières, je me suis occupée de mon jardin. Je n'ai jamais eu autant de vacances de ma vie. Et j'aurais bien continué...» confie-t-elle, non sans souligner sa chance d'en avoir un de jardin. Gratitude aussi chez Marine, coiffeuse, qui durant une courte pause devant un autre salon lausannois, révèle: «Le confinement m'a appris beaucoup. Je



THIERRY PORCHET

Dès l'annonce de réouverture par le Conseil fédéral, Guido Coiffure, à l'instar d'autres salons, a reçu de nombreuses demandes de rendez-vous.

me sens moins centrée sur moi. J'ai pris conscience de l'importance du contact avec les autres, de partager et d'aimer. Il n'y a pas que le travail et l'argent dans la vie. Même si je suis contente

de reprendre, après six semaines seule, confinée en France. J'ai moins stressé que je ne le pensais en revenant ce matin. Ça fait du bien de revoir du monde.» ■

POING LEVÉ

BOSSE ET TAIS-TOI!

Par Manon Todesco

Entre la santé de leur population et l'économie de leur pays, les États ont vite tranché. Après un confinement, plus ou moins strict, de quelques semaines, la fin de la récréation a sonné. Les patrons suisses l'ont dit: assez flâné, pas question de s'habituer à ce nouveau mode de vie. Les enfants seront donc renvoyés à l'école pour que leurs parents puissent retourner au charbon. Tout à coup, ce qui était vrai il y a quelques semaines est balayé d'un revers de main, comme si le virus avait disparu, alors qu'une infime partie de la population mondiale a été contaminée. C'est dans ces conditions que des millions de travailleurs aux quatre coins du monde vont reprendre le chemin du boulot, avec l'impératif de respecter des consignes de sécurité parfois intenable, du matériel souvent absent et la boule au ventre.

Les syndicats n'ont jamais été aussi indispensables. Pour défendre et protéger tous ces travailleurs au front, dévoués à continuer à faire tourner nos sociétés, à l'image des soignants, des vendeurs, des livreurs, des éboueurs et des nettoyeurs. Des métiers souvent dévalorisés, sous-payés et malmenés. Car, disons-le, sans les syndicats, le tribut aurait encore été plus lourd à payer pour ces héros des temps modernes. En Suisse, les syndicats se sont littéralement substitués aux autorités, beaucoup trop lentes, afin que des mesures de protection soient prises pour ces employés et pour que des contrôles des conditions de travail aient lieu. Malgré cela, tout n'est pas encore parfait, et il va falloir, à partir du 11 mai, gérer les autres secteurs d'activité qui feront leur grand retour. La présence syndicale est donc vitale.

Or, les libertés syndicales sont menacées. En Suisse, certaines entreprises générales de la construction ont décidé d'interdire aux syndicats l'accès aux chantiers (lire en page 8). Quand on sait que la distance sociale est quasi impossible à tenir pour ces métiers, et que les chantiers pourraient être des vecteurs considérables de propagation du coronavirus, empêcher les syndicats de se rendre sur ces lieux de travail relève de l'inconscience. Autre exemple, aux États-Unis, à la suite des mobilisations du personnel d'Amazon contre le manque de protection dans les entrepôts, un employé new-yorkais a été licencié après avoir organisé une action collective. Sans oublier l'explosion d'un phénomène qui existait déjà avant, relayé par la RTS dernièrement, à savoir le recours par les grandes entreprises à des consultants dont la mission est d'empêcher la création de syndicats au sein du personnel... Face à la crise sanitaire mondiale que nous vivons, nous avons l'occasion de changer les choses, de revoir notre modèle et de remettre l'essentiel au cœur de nos priorités, à savoir l'humain et l'environnement. Au lieu de cela, on dirait que la bonne vieille équation capitaliste se renforce: une minorité en haut se gave pendant que les travailleurs de la base, en première ligne, muselés ou laissés sur le carreau, sont les premiers à payer la crise. ■

Une nuit de travail à 2 francs l'heure...

Président du Groupement des taxis yverdonnois, Blazo Damjanovic témoigne de la situation prévalant dans sa profession en miroir avec la crise sanitaire

Sonya Mermoud

«Au cours de ces dernières semaines, nous avons perdu plus de 80% de notre clientèle.» Président du Groupement des taxis yverdonnois et chauffeur depuis cinq ans, Blazo Damjanovic dresse un bilan sombre de la situation prévalant dans sa profession. Bien qu'autorisés à travailler malgré la pandémie de coronavirus, les professionnels de la branche ont vu le nombre de leurs courses diminuer drastiquement. L'homme de 53 ans, marié et père de deux enfants, n'en a pas pour autant déserté son poste. Aux côtés de ses cinq collègues – dont deux, figurant

parmi les personnes vulnérables, ont dû renoncer à leur travail –, il continue à offrir une prestation toujours largement boudée dans le contexte actuel de crise sanitaire. «On essaie quand même de gagner quelque chose... même un tout petit peu... toujours mieux que rien. Et puis, on s'est engagé à assurer ce service 24 heures sur 24», précise le chauffeur qui passe des heures et des heures à attendre à la gare d'Yverdon un éventuel client. «C'est long. On ne bouge guère. Je travaille parfois pour deux francs l'heure, comme la nuit passée où, de piquet, j'ai touché entre minuit et 6 heures du matin, 12 francs», se désole Blazo Damjanovic, qui a accueilli avec soulagement la décision du Conseil fédéral de soutenir aussi les indépendants. «J'ai été très content. J'ai fait la démarche pour toucher l'allocation perte de gain, mais je n'ai pas encore reçu de réponse. Je ne sais pas cependant si cela suffira», lance le chauffeur, malgré tout plutôt pessimiste quant à l'avenir. «Même quand tous les commerces seront de nouveau ouverts, on n'aura pas énormément de demandes. Les personnes auront moins d'argent. Et il faudra du temps pour que les gens reprennent une vie normale. La méfiance restera de mise», note le quinquagénaire soulignant la peur des clients, la distance sociale ne pouvant être respectée dans la voiture. Craintes que partagent aussi les chauffeurs quand bien même ils portent des masques et désinfectent constamment leur véhicule. «Nous travaillons avec l'hôpital d'Yverdon. Nous sommes surtout inquiets quand nous transportons des patients. On nous demande toutefois de continuer. Nous prenons d'énormes risques pour gagner trois fois rien», soupire Blazo Damjanovic, qui pourrait imaginer, sans véritable reprise, changer de métier. «Mais à mon âge, ce ne sera pas facile. Et, en temps normal, j'aime bien mon travail, le contact avec les gens.» ■



THIERRY PORCHET

«Au cours de ces dernières semaines, nous avons perdu plus de 80% de notre clientèle», indique Blazo Damjanovic.

UN 1^{er} MAI PAS SI VIRTUEL, LES REVENDICATIONS SONT BIEN RÉELLES

«Solidarité, plus que jamais!» C'est sous ce slogan que les syndicats et la gauche se sont fait entendre durant ce 1^{er} Mai, qui, pour la première fois, n'a pas connu de rassemblements et de défilés dans la rue. La manifestation, qui fêtait cette année son 130^e anniversaire, a été marquée par des actions de syndicalistes et par des interventions et des débats diffusés en vidéo sur les sites syndicaux et les réseaux sociaux tout au long de la journée. Ce 1^{er} Mai n'était pas si

virtuel, les revendications sont bien réelles, car sur le terrain de nombreux salariés sont toujours insuffisamment protégés contre l'exposition au virus, d'autres attendent de pied ferme une revalorisation de leur métier comme reconnaissance du rôle joué en première ligne, tandis que certains, qui ont vu leur salaire fondre, peinent à joindre les deux bouts. ■ **JB**

«On ne peut pas continuer comme cela»

L'Union syndicale suisse a organisé une table ronde virtuelle pour débattre des problèmes soulevés par la crise sanitaire et économique.

Jérôme Béguin

Depuis la Maison du peuple de Zurich, où elle avait installé un studio, l'Union syndicale suisse (USS) a proposé, durant l'après-midi au travers d'une table ronde, un petit tour d'horizon des problèmes soulevés par cette crise sanitaire et économique. Secrétaire syndicale du SSP Vaud, responsable du secteur des soins, Vanessa Monney a expliqué comment le personnel des hôpitaux, des EMS et des soins à domicile est «particulièrement sollicité». «Les travailleurs sont extrêmement fatigués, beaucoup ont trimé plus de 50 heures par semaine, ils ont manqué au début de la crise de matériel de protection, certains sont tombés malades et il n'est pas simple pour eux de continuer leur activité, a dit la jeune femme. La question essentiellement est de passer maintenant des applaudissements à des actes concrets de revalorisation, ce qui doit se traduire par une augmentation des effectifs et des salaires qui sont encore très bas, l'octroi de primes pour reconnaître les risques pris par le personnel, ainsi que par des investissements massifs dans le secteur de la santé qui doit répondre aux besoins de la population et non à des intérêts économiques.»

Evoquant les infirmières, les vendeuses et les nettoyeuses, Ada Marra a pointé des «métiers systémiques, sans lesquels la société ne fonctionnerait plus». Se félicitant d'une «mise en lumière», la vice-présidente du Parti socialiste a toutefois averti: «Il s'agit de ne pas se faire

voler cette force que l'on a eue durant toute cette crise.»

PREMIERS DE CORVÉE

Les problèmes que nous rencontrons en Suisse ne sont guère différents de ceux de nos voisins. «On est passé des premiers de corvée, a lancé Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, invité à s'exprimer durant ce meeting numérique. «Cette crise est un immense révélateur. Cela fait plus d'un an que le personnel hospitalier français est mobilisé contre la fermeture d'hôpitaux, pour obtenir plus de moyens et pour la reconnaissance de ses qualifications. C'est grâce à sa conscience professionnelle, à son dévouement, que les effets du virus sont limités. Mais on ne pourra pas continuer comme cela, a affirmé le Français. Il faut que l'on sorte de la logique que le travail serait un coût. Tout ce qui a été critiqué depuis des années par les libéraux, on voit bien, au contraire, que c'est une force pour un pays.»

20% DE SALAIRE EN MOINS

Président de l'USS, Pierre-Yves Maillard a, de son côté, parlé du sort des travailleurs placés en chômage partiel: «Nous n'avons pas été suivis sur notre demande d'indemniser à 100% le salaire, c'est l'un des grands problèmes de cette crise qui touche particulièrement les bas revenus. Il y a des demandes de chômage technique pour près de 1,9 million de personnes et on sait que la moitié d'entre

elles viennent de secteurs à bas revenus. Il y a là une inégalité. On ne peut pas laisser les gens vivre pendant des mois avec 20% en moins alors que leurs salaires étaient déjà insuffisants, cela ne va pas. L'autre injustice pour les bas revenus, c'est que ceux qui ont continué à travailler ont dû aller dehors et s'exposer.» Comme les ouvriers des chantiers. Au Tessin, l'un des cantons les plus touchés par le virus, les entreprises de la construction ont recommencé leur activité le 27 avril. «C'est une reprise qui arrive trop rapidement, sans phase de transition, cela va être difficile à gérer, c'est une erreur», a jugé Giangiorgio Gargantini. «Nous allons continuer notre travail de lanceur d'alerte», a promis le secrétaire régional d'Unia Tessin. «On voit à quel point, durant ces dernières semaines, les syndicats ont été actifs et présents pour relayer des problématiques que le monde politique n'entendait pas, a souligné Pierre-Yves Maillard. C'est toujours le rôle des mouvements syndicaux de faire remonter les informations de ceux qui n'ont pas la parole, qui ne sont pas entendus. C'est pour cela qu'au 1^{er} Mai, au-delà de tous les discours et les propositions que l'on apporte, on doit toujours répéter qu'il faut s'organiser. Plus nombreux on est à payer une cotisation, à participer aux actions et aux assemblées, plus on fait remonter la réalité du terrain des gens qui ont le plus de peine, afin que les décisions soient prises un peu plus en faveur de leurs intérêts.» ■

Pour une sortie de crise solidaire

La fête des travailleurs a été l'occasion pour Unia de rappeler l'importance de la solidarité en cette période de pandémie

Aline Andrey

Débats, discussions, témoignages... en ligne. Mais aussi des appels à faire du bruit, applaudir et chanter sur les balcons, depuis chez soi, sans compter des actions symboliques et ponctuelles un peu partout en Suisse. Ce 1^{er} Mai 2020 frappe par sa singularité, tout comme les revendications syndicales étroitement liées à la crise sanitaire qui met en lumière les inégalités. «Améliorer le pouvoir d'achat des personnes à faibles et moyens revenus, empêcher les licenciements liés au coronavirus et les faillites en cascade, mettre en œuvre la protection de la santé au travail dans l'ensemble du pays, renforcer les droits des salariés», sont autant de mesures déjà mises en lumière par Unia ces dernières semaines, et qui ont été martelées en cette Journée des travailleurs et des travailleuses. Dans son communiqué du 1^{er} Mai, le syndicat donne plusieurs exemples, tirés de la hotline coronavirus d'Unia, des dérives liées à la pandémie: le licenciement d'un travailleur au chômage partiel, un employé temporaire de 64 ans mis à la porte sans délai, malgré son certificat médical, ou encore un employé travaillant dans un petit atelier avec un patron enrhumé qui utilise son mouchoir en tissu pour essuyer les tables et les outils...

INTERDIRE LES LICENCIEMENTS

Pour soutenir les employés les plus affectés par la crise, Unia réitère sa demande d'interdire les licenciements liés au coronavirus et le versement du salaire à 100% en cas de chômage partiel jusqu'à un revenu net de 5000 francs. Le syndicat réclame aussi le renforcement des droits des employés: «Des conventions collectives de travail sont nécessaires partout, avec de bons salaires minimums et des hausses générales régulières de rémunérations, notamment pour les «emplois en première ligne», actuellement très applaudis, dans la vente, les soins et la logistique.» La veille de la Fête du travail, la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga, en visite dans le canton de Neuchâtel, rencontrait plusieurs représentants des syndicats. Ces derniers l'ont remerciée «pour son soutien à de meilleures conditions salariales notamment dans les domaines de la santé et du commerce». Ils lui ont aussi rappelé l'insuffisance des contrôles sur les lieux de travail et la peur des employés de perdre leur emploi.

UN SOUTIEN AUX PLUS DÉMUNIS

Dans son communiqué du 1^{er} Mai, Unia rappelle également que la protection de la santé dans le monde du travail, un aspect central de la santé publique, nécessite de renforcer les contrôles.

A Fribourg, les syndicats, partis de gauche, Grève du climat et Grève féministe se sont réunis face à la presse pour demander aussi un changement de paradigme, notamment par la relocalisation de la production industrielle ou encore une véritable transition écologique.

Face à la détresse sociale qui s'accroît de jour en jour, Unia préconise également un fond de transition nationale Covid-19 pour les personnes qui n'ont droit ni au chômage partiel ni aux allocations perte de gain. Pour le syndicat, la Suisse est en mesure de faire davantage face à la crise du coronavirus: «La Banque nationale suisse dispose de quelque 800 milliards de francs qui nous appartiennent. La Confédération dégage régulièrement des excédents. Elle doit les injecter et suspendre le frein à l'endettement. Elle peut récupérer l'argent en supprimant les échappatoires fiscales pour les très riches, en limitant les dividendes des profiteurs de la crise et en réduisant les dépenses militaires inutiles. Ce n'est qu'une question de volonté politique.» ■

Appel pour une garantie des salaires et pas de licenciements liés au Covid-19 sur: unia.ch/appel

De nombreux témoignages et des débats sur: mai2020.ch



La pandémie de coronavirus a donné le ton à ce 1^{er} Mai privé de ses défilés traditionnels.



Les syndicats genevois ont mis l'accent sur les employés qui œuvrent en première ligne dans ce contexte de crise sanitaire via un parcours dans la ville et des témoignages.

A Genève, les travailleurs au front mis à l'honneur

Les syndicats genevois ont organisé un parcours dans la ville à la rencontre d'employés en première ligne continuant de servir la population au péril de leur santé. Reportage

Manon Todesco

Au bout du lac, si le traditionnel cortège du 1^{er} Mai n'a pas pu avoir lieu, les syndicats ont tenu quand même à marquer le coup. La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a donné rendez-vous aux médias à différents points de la ville à la rencontre de travailleurs qui sont au front en cette période de pandémie mais aussi de ceux qui, déjà, paient les pots cassés de cette situation. «Nous ne voulions pas laisser sans voix celles et ceux qui subissent cette crise et qui craignent pour leur santé ou leurs revenus», a déclaré Alessandro Pelizzari, président de la CGAS.

APPLAUDIR NE SUFFIT PAS

Devant les HUG, une nettoyeuse du Centre médical universitaire raconte: «Alors que les chercheurs et les élèves ont été renvoyés à la maison, on nous a demandé de continuer à travailler comme si de rien n'était, de tous nous changer dans le même vestiaire et de travailler sans masque ni gants jetables.» Il aura fallu une résolution du personnel, soutenue par Unia, pour que l'employeur change ses pratiques. A côté, une technicienne en radiologie porte la voix des soignants. Elle évoque le stress, la fatigue et les efforts fournis par le personnel hospitalier pour s'adapter: «Cette crise aura montré la nécessité d'avoir un service public fort, pourtant frappé depuis des années par des politiques d'austérité. Nous méritons plus que des applaudissements, nous méritons une reconnaissance de nos métiers, de nos salaires trop longtemps gelés et du rôle incontournable que nous jouons pour la population.»

ABUS EN VUE

La tournée se poursuit devant l'hôtel The Ambassador. Une femme de chambre de 56 ans est scandalisée: «En mars, on a été mis en réduction d'horaire de travail (RHT) et, un mois plus tard, j'étais mise à la porte pour raisons économiques. C'est inadmissible! La direction aurait pu attendre quelques mois, mais elle a attendu de cette crise pour licencier.» Son collègue, maître d'hôtel, a subi le même sort. Dans les autres hôtels, les cas similaires se multiplient. «Le chômage partiel est une mesure de l'Etat qui vise à préserver l'emploi, rappelle Camila Aros, secrétaire syn-

dicale Unia. Demander à ses employés de faire l'effort de ne toucher que 80% de leur salaire pour les licencier quelques semaines, voire quelques jours après, est abusif à notre sens.» Sans oublier les contrats ultraprécaires dans l'hôtellerie, souvent à l'heure, qui ont vu leurs salaires dégringoler ces deux derniers mois et pour qui les RHT n'ont pas été demandées. A leurs côtés, deux aides-soignantes en EMS étaient aussi remontées: «Le manque de personnel était déjà une réalité, mais avec le Covid-19, la situation s'est détériorée. Nous aussi avons été au front, et nous refusons d'être le parent pauvre de la santé.» Davide De Filippo, vice-président de la CGAS, revient sur cette matinée: «Tous les problèmes évoqués ne sont pas uniquement dus au coronavirus mais au comportement irresponsable des employeurs. Des atteintes aux droits des salariés qui vont s'amplifier puisque les faïtières patronales ont déjà annoncé le gel des salaires et la hausse du temps de travail.» Les syndicats exigent que tous ces métiers soient revalorisés, que les salaires soient augmentés, que des primes de risque soient versées et que les employeurs prennent en charge la perte de salaire engendrée par les RHT. Aussi, ils exigent l'application stricte des mesures de protection de santé et des sanctions sévères contre les employeurs qui mettent les travailleurs en danger.

Ce 1^{er} Mai s'est clôturé sur l'île Rousseau, avec les traditionnels discours, sans public, avec en toile de fond un pont du Mont-Blanc orné de plusieurs banderoles. «La situation ne nous permet pas de prendre la rue, mais nous poursuivons la lutte sur le terrain chaque jour», a conclu Alessandro Pelizzari. ■

Santé et écologie vont de pair avec une relance économique

A l'occasion de cette journée, une discussion sur la gestion de la pandémie a réuni virtuellement des représentants des syndicats et de la gauche

Aline Andrey

L'épidémie de coronavirus sera-t-elle l'occasion d'une refonte éco-sociale? L'après-crise se fera-t-elle au détriment des droits sociaux ou, au contraire, vers davantage de solidarité? Ces questions essentielles constituaient les grands axes d'un débat modéré par Virginie Pilault, en charge de la communication d'Unia en cette journée du 1^{er} Mai. Autour de cette table ronde virtuelle sur le site d'Unia: Aldo Ferrari, membre du comité directeur et vice-président d'Unia, Catherine Laubscher, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel, Roger Nordmann, conseiller national vaudois socialiste, et Léonore Porchet, conseillère nationale vaudoise Verte. Les intervenants ont tout d'abord souligné que la pandémie a mis en exergue deux Suisses: les travailleurs au front et ceux en télétravail. Les premiers étant aussi ceux les moins bien payés, majoritairement des femmes et des personnes migrantes. Catherine Laubscher: «Cette crise met en lumière la Suisse des riches et des pauvres, ceux qui ont trop de travail et ceux qui n'en ont pas, ceux protégés et ceux sans couverture sociale, ceux qui ont un permis et ceux qui n'en ont pas...»

SANTÉ ET ÉCONOMIE LIÉES...

Pour les orateurs, la santé et l'économie vont de pair. «Les milieux économiques ont joué un sale jeu en opposant les deux, en poussant à un déconfinement trop rapide», estime Roger Nordmann, qui craint une deuxième vague épidémique. Catherine Laubscher renchérit: «Le travailleur doit pouvoir dire quand il a le sentiment que les règles de protection sanitaire ou d'hygiène ne sont pas respectées. Cela devrait être un droit, alors qu'aujourd'hui, c'est mettre une grosse responsabilité sur le travailleur qui n'ose pas s'imposer pour arrêter la machine, poser les outils...» De

surcroît, avec 20% de salaire en moins au chômage partiel, la tentation de reprendre le travail, malgré les risques, est grande. D'où la revendication des syndicats de garantir le salaire à 100% pour les revenus jusqu'à 5000 francs. Si la gauche et les syndicats parlent de garantir le pouvoir d'achat, Léonore Porchet émet quelques réserves: «L'encouragement à la consommation de n'importe quoi est à questionner. Mais nous sommes favorables à venir en aide aux familles, au droit au salaire à 100% pour les petits revenus. Il s'agit d'imposer des critères environnementaux pour les entreprises, notamment du secteur de l'aviation, et d'interdire la distribution de dividendes. C'est la question de la redistribution des richesses.» Face aux risques de faillites et de licenciements collectifs, face à l'accroissement du chômage, le syndicat se prépare. «Toutes les forces progressistes confondues doivent s'unir pour éviter un accroissement des inégalités sociales», avertit Catherine Laubscher.

... ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE AUSSI

Réindustrialisation de la Suisse, encouragement d'une production locale, soutien plus important à l'agriculture sont autant de mesures proposées face à la fragilité des circuits de distribution internationaux révélée par la pandémie. Léonore Porchet aborde la question écologique en rappelant les origines claires entre la déforestation, la perte de la biodiversité et les maladies d'origine animale. «Il s'agit maintenant d'apprendre de cette crise et de renforcer notre action environnementale. Car l'une des prochaines crises, bien plus dangereuse, est celle liée au climat.» La relance économique se doit d'être écologiste, selon les deux parlementaires. «Continuer la destruction de notre environnement génèrera des difficultés économiques», renchérit Roger Nordmann, pour qui les investis-

sements dans l'assainissement des bâtiments et les énergies renouvelables, ainsi que la revalorisation des métiers de la santé iraient dans le sens d'un cercle vertueux et éviteraient «cette tension artificielle entre relance économique et environnement». Question mobilité, le télétravail est également abordé comme une solution pour certains travailleurs, à condition que cela ne préteigne pas l'employé (qui a tendance à travailler davantage à la maison) ni ses liens sociaux. Quant à l'égalité, Catherine Laubscher se réjouit qu'une revalorisation des professions essentiellement féminines fasse l'unanimité mais attend des mesures concrètes –, et se réjouit d'une évolution possible dans les stéréotypes familiaux à la suite de ce semi-confinement. «Les femmes migrantes – nombreuses dans le personnel de maison, abandonné par des décideurs et des décideuses malgré les demandes syndicales et féministes – sont les plus frappées par la crise, alerte Léonore Porchet. La grève féministe demande aussi une politique migratoire humaine et inclusive, avec une régularisation des sans-papiers.» Afin d'éviter un accroissement des inégalités sociales, les orateurs se rejoignent sur l'importance de la solidarité et de l'action collective. «Quand on ne peut plus se réunir, il faut réinventer la lutte», souligne Aldo Ferrari, qui partage un vœu: celui d'une semaine à quatre jours payé à 100%. Et Catherine Laubscher conclut: «La Suisse est plus créative et réactive qu'on pouvait l'imaginer. Et la population s'est rendu compte de l'importance de la solidarité.» ■

Le débat est en ligne sur: unia.ch/fr/campagnes/un-1er-mai-2020-numerique

Syndicats bannis de chantiers

A Genève, Unia accuse les entreprises générales de porter atteinte à la liberté syndicale mais aussi de mettre en danger les travailleurs de la construction en cette période de crise sanitaire

Textes Manon Todesco

Le 28 avril, travailleurs et syndicalistes d'Unia ont décidé de mener une action de dénonciation en réponse à l'attitude antisyndicale de certaines entreprises générales. Devant le chantier du Quartet, aux Charmilles, où HRS a installé des agents de sécurité à tous les accès et donné l'ordre de bannir les syndicats, Unia a déplié une immense banderole: «Les syndicats exigent l'accès aux travailleurs.»

Alessandro Pelizzari, secrétaire régional, rappelle la situation: «Les syndicats craignent depuis le début que les chantiers deviennent des lieux majeurs de la propagation du Covid-19, c'est pourquoi nous avons réussi, avec les faïtières patronales à nos côtés, à obtenir la fermeture des chantiers il y a plus de six semaines. A la suite du rétropédalage du Conseil d'Etat contraint par les autorités

fédérales, nous avons réussi à contenir la réouverture des chantiers, mais depuis deux semaines, les vannes sont totalement ouvertes.» En effet, depuis le 27 avril, les chantiers peuvent reprendre sans être obligés de s'annoncer et l'inspection des chantiers a été assignée à d'autres tâches que le contrôle des mesures de sécurité dictées par l'OFSP (lire ci-contre). D'après Unia, la quasi-totalité des 3000 chantiers ont repris ou sont sur le point de le faire.

JOURNÉE SYMBOLIQUE

La date de cette action n'est pas anodine, le 28 avril étant la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. «En cette période de crise sanitaire, cette journée à une importance particulière, reprend le responsable syndical. Interdire l'accès des syndicats sur les chantiers revient à violer une des libertés fondamentales



NEIL LABRADOR

L'interdiction faite aux syndicats d'accéder à des chantiers revient à violer une des libertés fondamentales inscrites dans la Constitution. Une situation d'autant plus grave dans le contexte de crise sanitaire et en l'absence de contrôles suffisants des mesures de protection.

inscrites dans la Constitution, et aujourd'hui, c'est particulièrement scandaleux car, en l'absence de contrôles suffisants, ce sont les syndicats qui ont fait un énorme travail pour garantir la santé et la sécurité des travailleurs sur les chantiers, et ailleurs. En nous empêchant de visiter les baraques, HRS, tout comme Implenia et d'autres entreprises générales, portent atteinte à la liberté syndicale, et mettent ainsi directement en danger la santé et la sécurité de leurs travailleurs.» Ce jour-là, la presse n'aura eu qu'à lever les yeux pour se rendre compte que, sur les échafaudages, les travailleurs – souvent en équipes de deux – étaient parfaitement incapables de respecter les mesures de distance sociale... ■

TÉMOIGNAGE

FERNANDO*, MAÇON «Le syndicat doit pouvoir avoir accès aux chantiers pour conseiller les travailleurs et s'assurer que les normes sont bien respectées. Sur notre chantier, l'accès a été interdit, et ce n'est pas normal! Nous n'avons plus personne pour nous défendre, c'est scandaleux. Pour moi, cette attitude est clairement un moyen d'exercer des représailles contre nous, travailleurs, et contre les syndicats, qui sont là pour nous soutenir dans ce contexte difficile. Il faut le dire et le répéter, sur un grand chantier comme celui du Quartet, où le travail en équipes est courant, il n'est clairement pas possible de tenir la distance avec ses collègues.» ■ *Prénom d'emprunt.

Appel du 4 mai: «Pour un redémarrage humaniste local et durable»

Une coalition apolitique a lancé, quelques jours avant la réouverture du Parlement, un appel en faveur d'un avenir différent. Une pétition qui a d'ores et déjà été signée par quelque 54 000 personnes

Sonya Mermoud

«Depuis le début du semi-confinement, nos vies et nos habitudes ont drastiquement changé. Nous avons vécu des expériences hors de l'ordinaire, remettant en question notre mode de vie et nos valeurs, parfois dans la douleur, mais également dans le bonheur d'un lien social renforcé et d'un contact renouvelé avec la nature. Nombre d'entre nous souhaitent un réveil différent de l'avant Covid-19. Et nombre d'entre nous désirent construire un avenir différent, plus respectueux des êtres humains et de la nature...» Peu avant la réouverture du Parlement, une

coalition apolitique a lancé une pétition en ligne baptisée l'«Appel du 4 mai». Depuis le 23 avril, ce texte a déjà été signé par quelque 54 000 personnes. Il demande aux élus réunis en session extraordinaire du 4 au 8 mai de prendre en compte leur volonté de voir émerger un autre monde passant entre autres par une reprise économique plus sociale, locale et écologique. Les signataires n'entendent pas laisser «le monopole de la parole» aux milieux économiques, «mettant notamment la pression pour un redémarrage rapide du système en mode *business as usual*, un soutien aux grandes entreprises négligeant trop souvent les familles et les indépendants». «Tout le monde a fait l'expérience de l'es-

sentiel et du superflu, tout le monde a pu constater que notre survie dépendait de nombreuses professions en lien avec la santé et l'alimentation, professions souvent peu valorisées», arguent les pétitionnaires exigeant une reconnaissance des métiers qui se sont révélés essentiels en ce temps de crise, une reconsidération du travail domestique surtout assumé par les femmes ou encore une assistance aux petits indépendants. L'Appel du 4 mai veut par ailleurs favoriser les circuits courts, réduire les dépendances internationales et conditionner les aides aux activités économiques durables. ■

Site internet: appeldu4mai.ch

BRÈVE

GRÈVE POUR L'AVENIR...

Le 15 mai devait être une grande journée de manifestations baptisée «Grève pour l'avenir». Celle-ci a été lancée par les jeunes de la Grève du climat. Ces derniers ont réussi à coordonner de manière remarquable les mouvements écologiste, syndical et féministe. Une convergence des luttes coupée dans son élan, mais qui se réinvente. Au lieu d'une mobilisation dans la rue, la Grève du climat appelle ainsi à sonner l'alarme climatique à 11h59 le 15 mai, en faisant du bruit depuis chez soi. Il invite aussi à suivre le hashtag #ChallengeForFuture «pour débattre et discuter d'un futur sûr pour les humains et la planète». Une plateforme avec un jeu en ligne autour de l'environnement sera ouverte, et de nombreuses actions symboliques sont également prévues. Le collectif alerte: «Une chose est certaine: nous ne pouvons pas retourner à la normalité, car elle est aussi une crise!» Unia relaie également sur son site le report de la mobilisation prévue initialement, qui pourrait avoir lieu en automne, et souligne: «Surmonter la crise du coronavirus exige d'établir un lien étroit avec la crise climatique. Nous avons besoin d'une reconversion écosociale de la société et de l'économie!» ■ **AA**

climatestrike.ch/fr
unia.ch/fr/actualites/evenements

SECRÉTARIATS

BIENNE-SEELAND/ SOLEURE

Secrétariat de Bienne
Rue de Morat 33,
2502 Bienne
Tél. 032 329 33 33
Secrétariat de Granges-Longeau
Rue Centrale 3,
2540 Granges
Tél. 032 653 01 11

FRIBOURG

Secrétariat de Fribourg
Route des Arsenaux 15,
1700 Fribourg
Tél. 026 347 31 31
Secrétariat de Bulle
Rue de Vuippens 29,
1630 Bulle
Tél. 026 912 77 14

GENÈVE

Secrétariat
Chemin Surinam 5,
1203 Genève
Tél. 0848 949 120

NEUCHÂTEL

Secrétariat de Neuchâtel
Avenue de la Gare 3,
2000 Neuchâtel
Secrétariat de La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 67,
2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du Locle
Crêt-Vaillant 19-21,
2400 Le Locle
Secrétariat de Fleurier
Place de la Gare 3, 2114 Fleurier
Pour les secrétariats de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, du Locle et Fleurier:
Tél. 0848 203 090
Depuis la France:
Tél. +41 848 203 090

TRANSJURANE

Secrétariat de Delémont
Rue des Moulins 19,
2800 Delémont
Secrétariat de Porrentruy
Rue des Baïches 18,
2900 Porrentruy

Secrétariat de Moutier
Rue Centrale 11, 2740 Moutier
Secrétariat de Tannes
Rue du Quai 20, 2710 Tannes
Secrétariat de Saint-Imier
Rue Francillon 10, 2610 St-Imier
Pour les secrétariats de Delémont, Porrentruy, Moutier, Tannes et Saint-Imier:
Tél. 0848 421 600
Depuis la France:
Tél. +41 848 421 600

VALAIS

Secrétariat de Sion
Rue de la Dent Blanche 9,
1950 Sion
Secrétariat de Sierre
Rue du Temple 3, 3960 Sierre
Secrétariat de Monthey
Avenue de la Gare 15,
1870 Monthey
Secrétariat de Martigny
Avenue de la Gare 56,
1920 Martigny
Pour les secrétariats de Sion, Sierre, Monthey et Martigny:

Tél. 027 602 60 00
Depuis la France:
Tél. +41 27 602 60 00

VAUD

Secrétariat de Lausanne
Place de la Riponne 4,
1002 Lausanne
Secrétariat de Vevey
Avenue Paul-Cérésolo 22,
1800 Vevey
Secrétariat d'Aigle
Chemin de la Zima 2, 1860 Aigle
Secrétariat de Nyon
Rue de la Morâche 3, 1260 Nyon
Secrétariat d'Yverdon
Rue Haldimand 23,
1400 Yverdon-les-Bains
Secrétariat du Sentier
Grand-Rue 44, 1347 Le Sentier
Pour les secrétariats de Lausanne, Vevey, Aigle, Nyon, Yverdon et Le Sentier:
Tél. 0848 606 606
Depuis la France:
Tél. +41 848 606 606

AGENDA VAUD

RIVIERA – EST VAUDOIS

GRUPE DES RETRAITÉS

Annulation des sorties prévues
En raison de la pandémie du coronavirus, le comité du groupe des retraités et retraitées de la section Riviera - Est Vaudois a le regret de vous informer de l'annulation des deux sortie prévues cette année. Le repas de fin d'année est lui maintenu. En espérant que vous allez tous bien, le comité se réjouit de vous revoir en forme l'année prochaine. Pour le comité: Jean-Paul De Régibus, président.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60 · Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical

Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES Sylviane Herranz,

Sonya Mermoud, Aline Andrey,

Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,

Ambroise Héritier, David Prêtre,

Jean-Claude Renuwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES Neil Labrador,

Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an.

Abonnement annuel Fr. 60.-

Abonnement de soutien Fr. 100.-

forum@evenement.ch Publicité

pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES Atoll

“îlots graphiques” Catherine Gavin

IMPRESSION Pressor SA, Delémont-

Tirage contrôlé 58 164 exemplaires.

QUELS SONT MES DROITS DE DÉCONFINÉ?

Le déconfinement qui a débuté le 27 avril soulève de nouvelles questions du droit du travail sans que d'autres problèmes créés par le coronavirus disparaissent pour autant. Petit tour d'horizon

Jérôme Béguin

Mon employeur peut-il m'obliger à retourner au travail?

Oui. Même si l'épidémie n'est pas terminée, votre employeur peut vous demander de revenir ponctuellement ou à temps plein sur le lieu de travail pour autant que l'activité de votre entreprise soit autorisée et dans le respect des recommandations de la Confédération.

Et si je peux effectuer mon travail depuis mon domicile?

Même si le télétravail continue à être recommandé par les autorités, votre employeur, qui avait pu imposer ou autoriser cette forme d'activité, peut exiger votre retour au siège de l'entreprise.

Et si je fais partie d'un groupe à risque?

L'Ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral a placé sous protection les personnes de plus de 65 ans et celles souffrant de certaines pathologies et maladies considérées à risque. Le texte cite l'hypertension artérielle, le diabète, les maladies cardiovasculaires et respiratoires chroniques, la faiblesse immunitaire et le cancer. Si vous êtes concerné, votre employeur, qui peut demander de le prouver par un certificat médical, est tenu de vous proposer de travailler à la maison ou de garantir une protection suffisante sur le lieu de travail. «La place de travail est aménagée de sorte que tout contact étroit avec d'autres personnes soit exclu, notamment en mettant à disposition un bureau individuel ou une zone clairement délimitée où la distance minimale de deux mètres est respectée», dit le texte de l'ordonnance. Si cela n'est pas possible, votre employeur doit vous accorder un congé tout en continuant à vous verser votre salaire.

Si c'est un proche qui est vulnérable?

Si cela est possible, votre employeur doit vous permettre de travailler depuis la maison. Sinon, il doit, si vous le lui demandez, vous autoriser à compenser vos heures supplémentaires, à prendre des vacances ou un congé non payé.

Mon employeur est-il tenu de prendre des mesures de protection?

La Loi sur le travail impose à votre em-

ployeur de prendre les mesures nécessaires à la protection de votre santé. Dans le contexte de l'épidémie, il a, en outre, des obligations particulières: il doit notamment faciliter la désinfection des mains et des surfaces de travail, ainsi qu'aménager les places de travail de manière que vous vous situiez à au moins 2 mètres de distance de vos collègues et des clients. La durée au cours de laquelle cette distance minimale n'est pas respectée doit être limitée autant que possible et, si elle ne peut être respectée, des mesures adaptées doivent être mises en œuvre, par exemple en installant une séparation en plexiglas ou en s'équipant de masques.

Mon employeur peut-il m'empêcher de porter un masque ou des gants?

Non, selon Jean Christophe Schwaab, spécialiste du droit du travail proche des syndicats, interrogé dans notre édition du 8 avril: «Si un travailleur estime qu'il a de bonnes raisons de mettre un masque ou d'enfiler des gants, je ne vois pas comment un employeur pourrait, dans la situation que nous connaissons, le lui interdire. Une telle décision serait prise au détriment du sentiment de protection du salarié et constitue de fait une atteinte à la personnalité.» De plus, depuis jeudi dernier, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande de porter un masque lorsqu'il n'est pas possible de garder ses distances.

Ou, au contraire, me forcer à enfiler un masque ou des gants?

Votre employeur ne peut vous imposer le port d'un équipement que s'il est recommandé ou imposé par les autorités ou des prescriptions de branche. L'OFSP conseille désormais de porter un masque lorsqu'il n'est pas possible de garder ses distances.

Mon employeur peut-il me contraindre à installer sur mon téléphone une application de traçage de proximité?

Non, répond Jean Christophe Schwaab sur son blog (schwaab.ch) et quand bien même il s'agit d'un téléphone professionnel. «Si l'employeur a des raisons légitimes de suspecter qu'un travailleur est infecté, il peut tout au plus



NEIL LABRADOR

Même si le télétravail continue à être recommandé par les autorités, l'employeur peut exiger le retour du salarié au siège de l'entreprise.

envoyer le travailleur se faire contrôler par son médecin.»

Mon employeur peut-il me soumettre à un contrôle de température?

Bonne question... Le service juridique d'Unia estime que la mesure est appropriée et proportionnée étant donné que l'employeur est tenu par l'Ordonnance 3 de la Loi sur le travail de prendre les mesures nécessaires de protection de la santé. De son côté, Jean Christophe Schwaab, encore, juge sur son site que «seul le médecin personnel d'un travailleur est habilité à donner un avis sur le fait qu'il est en incapacité de travail» et que l'employeur «peut uniquement imposer à son personnel d'aller consulter un médecin».

Dois-je aller travailler si j'ai des symptômes?

Non, vous devez rester à la maison. La Confédération recommande aux employeurs de ne pas exiger de certificat médical avant le 5^e jour d'absence. Durant votre maladie, vous avez le droit de toucher l'assurance perte de gain en cas de maladie (soit 80% de votre salaire) ou, à défaut, votre salaire, mais pour une période limitée selon l'«Echelle bernoise» (de 3 semaines pour la 1^{re} année de service jusqu'à 4 mois à partir de la 10^e année).

Et si cela est le cas d'un proche?

Vous devez, comme le recommande l'OFSP pour toutes les personnes ayant été en contact rapproché avec des personnes présentant des symptômes, vous placer en autoquarantaine une dizaine de jours. Vous disposez alors des mêmes droits que si vous étiez vous-même malade.

L'école n'a repris qu'en partie, comment faire pour garder mes enfants?

Si vous avez des enfants de moins 12 ans et que vous êtes dépourvu d'une solution de garde (les grands-parents se situent dans la catégorie des personnes vulnérables et ne peuvent être pris en considération), vous ne pouvez être astreint au travail ni même au télétravail. Vous pouvez toucher l'allocation perte de gain, qui couvre 80% de la perte de salaire.

En raison du travail à rattraper, mon employeur peut-il m'imposer des heures supplémentaires?

Oui, pour autant que ces heures soient justifiées sur le plan opérationnel et que vous puissiez raisonnablement les effectuer. Votre employeur doit notamment tenir compte de votre situation familiale, par exemple si vous devez garder des enfants, se conformer à la Loi sur le travail et compenser vos heures supplémentaires par un temps

libre de même durée ou un supplément salarial de 25%.

Mon employeur peut-il annuler mes dates de vacances?

Oui, s'il le fait trois mois à l'avance, mais il doit prendre les éventuels frais d'annulation à sa charge. Si vous êtes irremplaçable et en cas de forte nécessité, il peut supprimer vos vacances sans délai, voire vous rappeler si vous êtes déjà parti... ■

Pour aller plus loin:

Les réponses du service juridique d'Unia aux principales questions sur: unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/coronavirus

Le blog de Jean Christophe Schwaab: schwaab.ch

Réforme fiscale en Valais: colis piégé!

La gauche s'est engagée à lancer le référendum, pour que les entreprises participent aux contreparties sociales

Sylviane Herranz

La réforme fiscale valaisanne a du plomb dans l'ail. Le Parti socialiste du Valais romand (PSVr), soutenu par celui du Haut-Valais, les Jeunesses socialistes, la Gauche valaisanne alternative et l'Union syndicale du canton, a décidé de lancer le référendum contre la mise en œuvre locale de la réforme fédérale de l'imposition des entreprises (RFFA). Les Verts ont aussi annoncé leur participation. La réforme cantonale, adoptée en mars par le Grand Conseil, est «un colis piégé à retourner à l'expéditeur», écrivait début avril le PSVr dans un communiqué. Un parti qui avait pourtant soutenu la RFFA, admise en mai 2019. Ce qui dérange dans l'application valaisanne, c'est l'absence de financement des compensations sociales par les entreprises. Des mesures insuffisantes aussi. Elles se montent à 20 millions alors que la baisse du taux d'imposition des bénéfices engendrera une perte de plus de 120 millions pour le canton et les communes. Cette somme équivaut

à celle du programme d'austérité mené en 2013-2014, qui avait notamment amputé les subsides maladie de 40 millions.

COMPENSATIONS REFUSÉES

«Au Grand Conseil, nous avons proposé des compensations concrètes payées par les entreprises, comme le financement de l'assurance perte de gain maladie pour les chômeurs et celui des crèches, directement utiles à ces dernières. Mais ça a été refusé», explique Emmanuel Amoos, député socialiste et chef du groupe Alliance de gauche. Les 20 millions seront payés par l'Etat. Dix millions sont prévus pour la formation ou le soutien de jeunes en fin d'études sans diplôme; et 10 millions pour les subsides maladie. Une correction qui aurait déjà dû être budgétisée afin de respecter la décision du Tribunal fédéral épinglant les cantons ayant posé une limite trop basse pour en bénéficier. Concernant le taux d'imposition, la réforme prévoit de passer de 21,56% à 16,98%. Ce taux

se situe entre 13% et 14% dans les autres cantons romands. Pour les PME réalisant jusqu'à 150 000 francs de bénéfices, une particularité valaisanne, le taux sera de 11,89% au lieu de 12,66% et sera appliqué jusqu'à 250 000 francs de gains. «Cette baisse concerne 95% des entreprises et 5% des impôts encaissés. Elle aura un impact infime sur les recettes. La plus grosse part est représentée par la baisse de 21% à 17% qui bénéficiera aux grosses sociétés telles que Constellium, Syngenta ou Lonza», souligne Emmanuel Amoos, ajoutant que ces dernières n'ont pas choisi de s'installer en Valais en raison d'un taux compétitif. «Elles ont besoin de mains-d'œuvre qualifiées et d'infrastructures. Diminuer les recettes aura des conséquences sur ces aspects.»

L'HEURE N'EST PAS À L'AUSTÉRITÉ

Président de l'Union syndicale valaisanne et conseiller national, Mathias Reynard plaide aussi pour une participation des sociétés. «Pendant dix ans il y a eu non-stop des mesures d'austérité

té budgétaire dans le canton. Maintenant, on fait des cadeaux fiscaux aux entreprises et on ne leur demande aucune contrepartie sociale. Ce n'est pas acceptable. Nous voulons une solution équilibrée.» A l'heure où sévit le coronavirus et où de nouvelles coupes devraient être écartées, il ajoute que les conditions de travail dans les hôpitaux valaisans sont très difficiles: «Avant, le personnel était déjà en sous-effectif. Il y a un vrai problème de santé au travail à l'hôpital, avec du stress, des burn-out, sans compter les salaires. C'est inquiétant.»

La récolte des 3000 signatures nécessaires, aujourd'hui suspendue jusqu'au 31 mai, pourrait débuter le 1^{er} juin prochain. ■

LA MIGRATION PAR CEUX QUI LA VIVENT

Fuyant la menace des talibans, le cinéaste afghan Hassan Fazili documente son périple de trois ans vers l'Europe avec sa famille. Un film est né de leur exil, «Midnight Traveler», un témoignage bouleversant



Textes Nicolas Jacot

Pour Hassan Fazili, tout bascule en 2015 après la diffusion à la télévision nationale d'un documentaire qu'il consacre au chef taliban Mullah Tur Jan, un guerrier repent prônant la non-violence. Ce dernier est assassiné et le réalisateur, engagé pour la paix et la liberté d'expression, reçoit l'information qu'il est le prochain sur la liste. Avec son épouse, la réalisatrice Fatima Hussaini, et leurs filles Nargis, 11 ans, et Zahra, 6 ans, il doit fuir le pays. La famille se réfugie dans le Tadjikistan voisin et demande l'asile. Après avoir essuyé un refus, ils sont renvoyés vers l'Afghanistan. Face au risque pour leur vie, ils n'ont alors d'autre choix que de se lancer dans un exil clandestin. Leur objectif: une Europe qui apparaît comme la seule solution. On remplit le coffre d'une voiture, on embrasse les proches avec l'angoisse de ne jamais les

revoir et c'est le début d'une odyssée de 5600 km dont on ne peut rien prédire sinon entrevoir les dangers à venir.

L'HORREUR DE L'EXIL

C'est ce «voyage jusqu'au seuil de l'enfer» ainsi que le décrit Hassan Fazili, que la famille a ainsi documenté à l'aide de leurs portables. «Dans les circonstances qu'étaient les nôtres, impossible de travailler avec des caméras professionnelles. Tout ce qu'on avait, c'était trois téléphones», explique le cinéaste. Un voyage qui débute par la traversée de l'Iran qui pourrait presque s'apparenter à un sympathique *road-movie* en comparaison de l'horreur qui suivra. Arrivés en Turquie, les Fazili abandonnent la voiture – un cadre familial et rassurant – et sont livrés aux passeurs qui sont désormais maîtres de leur destin. Il faut grassement les payer et les suivre aveuglément. Entre les journées d'errance à pied et les re-

fuges de fortune, la nourriture manque, l'angoisse monte et les passeurs réclament davantage d'argent. Arrivés à Istanbul, la famille doit choisir entre la voie terrestre et la voie maritime: «Le bateau c'est 4000 euros, on vous emmène direct», explique des passeurs. Hassan et Fatima choisissent de continuer par la route, direction la Bulgarie. S'ensuivent les transits et les attentes mortifères dans différents camps aux conditions parfois indescriptibles d'inhumanité et d'insalubrité, ainsi que la confrontation à la xénophobie et à la violence de certaines populations et de forces de l'ordre: «Vous faites tous partie de Daech!» lance un policier bulgare.

HUMOUR À TOUTE ÉPREUVE

Après trois années d'errance, ce ne sont pas moins de 300 heures d'images et 25 heures d'enregistrements de voix off que le réalisateur a capturées et envoyées au fur et à mesure à la produc-

trice américaine Emelie Mahdavian. Cette dernière, soutien de la famille de la première heure, s'attèlera à démêler la quantité d'images et à monter *Midnight Traveler*. Le résultat en est un témoignage unique et édifiant sur la brutalité de l'exil et les conditions de vie de milliers d'hommes et de femmes qui tentent chaque jour de rejoindre au péril de leur vie la forteresse Europe. Un documentaire sur les migrants, réalisés par des migrants, selon leur propre point de vue et qui permet au spectateur, peut-être pour la première fois, d'approcher – si tant est que cela soit possible – un quotidien fait d'angoisses, de douleurs, de doutes et de colère. Une leçon de résilience, d'amour, de solidarité, d'humour – un humour à toute épreuve qui rend ce quatuor si attachant – et malgré tout d'espoir. Peu de mots peuvent en effet décrire la pure émotion ressentie face à cette scène dans un camp serbe,

alors que la famille démunie vit enfermée depuis des mois et que le bonheur absolu des fillettes gagne les parents: «Il a neigé le jour de Noël, on peut jouer dehors!» ■

Midnight Traveler, de Hassan Fazili est disponible sur la plateforme filmingo.ch pour la somme de 8 francs. Des abonnements permettant de visionner plusieurs films sont également possibles.

FESTIVAL DU FILM VERT EN LIGNE

Interrompu après environ 60 projections sur les 400 prévues en raison de la crise sanitaire, le Festival du Film Vert propose une sélection de vidéos à la demande. En attendant une éventuelle reprogrammation du festival cet automne, ce sont ainsi quelques films parmi les plus marquants des éditions précédentes qu'il est possible de visionner en ligne. ■

Pour accéder aux vidéos à la demande: festivaldufilmvert.ch/boutique
Chaque film est proposé pour la somme de 5 francs.



(RE)DÉCOUVRIR KEN LOACH

La plateforme filmingo.ch propose également une minirétrospective consacrée au réalisateur britannique Ken Loach. Depuis ses débuts dans les années 1960, ce cinéaste contestataire et engagé a construit une filmographie à caractère social et dénonçant les dérives du capitalisme. Parmi les films disponibles, *La part des anges* (2012), où il se penchait sur le chômage de

masse des jeunes Anglais sans diplômes et sans perspective d'avenir, ainsi que *Moi, Daniel Blake* (Palme d'or du Festival de Cannes en 2016) qui traitait de l'enfer de l'aide sociale. Son dernier film, *Sorry We Missed You* (voir *L'Événement syndical* du 16 octobre 2019), dénonçait quant à lui l'ubérisation actuelle de la société. ■

La révolte d'une ouvrière

Avec «Otages», l'écrivaine Nina Bouraoui réalise une œuvre majeure. Un récit sensible, plein d'humanité au sujet d'un destin rudoyé

Fabrice Bertrand

Il est question d'un livre coup de poing. Un réquisitoire contre les violences au travail et celles faites aux femmes. Il s'agit d'un roman hâletant, sans concession. L'auteure, Nina Bouraoui, décrit à travers une série de phrases fortes, émouvantes le destin d'une ouvrière sous l'angle de la double vulnérabilité relative à sa condition sociale et à son genre. Cette histoire se déroule d'abord dans une usine de caoutchouc, où Sylvie Meyer travaille depuis 21 ans. Conscientieuse, investie, elle est appréciée par ses collègues et sa hiérarchie. L'employée devient alors déléguée syndicale, puis superviseuse de sa section. Un jour, son chef lui donne une mission: il faut trier les collègues, les classer, les évaluer. Il est clair: «Alors, oui, on s'attaque aux hommes», ayant donc comme perspective des licenciements. L'employée commence par effectuer la besogne. Elle se dit que, si ce n'est pas elle qui le fait, d'autres le feront. La peur de la misère en cas de refus lui fait aussi obtempérer aux injonctions. La dominée

se persuade qu'elle se trouve ainsi du côté des gagnants. Toutefois, le mécanisme de l'aliénation au travail se met en place. «J'étais là, mais ce n'était plus moi», constate-t-elle, en conflit avec ses principes. Désormais, la salariée refuse de tirer profit du malheur des autres, de trahir ses collègues. Le discours fataliste de l'entreprise, invoquant l'absence d'autre voie, la choque. C'est à ce stade que Sylvie Meyer, 53 ans et sans antécédent judiciaire, commet un acte grave à l'encontre de son patron.

BOMBE À RETARDEMENT

Ce méfait porte un nom: la séquestration. Son supérieur hiérarchique est ainsi contraint de passer une nuit, enfermé dans son bureau. La situation est renversée à ce moment: une femme prend le dessus sur un homme, une ouvrière sur son patron. Arrêtée par la police, dans la voiture la conduisant au poste, elle s'explique son acte: «Je rétablissais les forces, écrasant celui qui avait tant usé de la sienne pour amoindrir des êtres déjà affaiblis.» Fine psychologue, Nina Bouraoui décortique ce qui a motivé cette transgression.

Quelles sont les forces obscures de l'inconscient? Un événement refoulé, une prison intérieure remontent alors à la surface. Cette horreur vécue a parasité toute la vie de Sylvie, son rapport à autrui. L'auteure relie alors la violence commise envers son chef à celle subie, dans l'enfance, en raison du comportement d'un prédateur sexuel. Ce trauma vécu par l'adolescente a constitué une véritable bombe à retardement en matière d'injustices. L'intime et le professionnel ont désormais un destin lié. La douleur de l'un conjuguée à la violence de l'autre ont mené à une explosion.

UNE VEINE SOCIALE

L'auteure signe, avec cet ouvrage, une œuvre forte, intense. On ne peut qu'être admiratif devant la virtuosité littéraire. Les phrases courtes s'enchaînent à un rythme soutenu. Cela donne l'impression d'être dans la peau du personnage principal, avec qui on partage son intimité, les entrailles de sa personne. La manière d'écrire si proche des sentiments, du vécu de la protagoniste fait penser à la façon de filmer des frères Dardenne. On y retrouve aussi la même

veine sociale, le même souci de porter de l'attention aux gens de condition modeste. Happé par le récit, le lecteur sent qu'un drame va éclater et il en découvrira un second caché dans les tréfonds d'une existence. Le registre de langage est proche de l'oralité. D'ailleurs, cette œuvre fut d'abord une pièce de théâtre et a été adaptée en roman. Si ce livre traite des résonances, il nous renvoie aussi aux contextes politique et social de notre époque, entre questions sociales et grèves féministes. Cette histoire s'inscrit ainsi dans le mouvement de libération de la parole et illustre parfaitement, ce qu'écrivait, dans la seconde partie du XX^e siècle, la psychanalyste Anne Ancelin Schützenberger, à savoir que ce qui ne s'exprime pas par des mots s'exprime par des maux. Au niveau du monde professionnel, ce sont les syndicats qui favorisent la libre expression de la souffrance au travail, jouant par là un rôle salutaire. Car, en définitive, dans le prolongement de la démarche entreprise par Nina Bouraoui dédiant son livre aux «otages économiques et amoureux que nous sommes», force est de soutenir que

nous avons tous un rôle à jouer – individuellement et collectivement – afin de contrer des rapports sociaux marqués par la déshumanisation. ■



Nina Bouraoui, *Otages*, Jean-Claude Lattès, 2020.